

Pétition pour une modification de l'évolution du système de collecte et de tri des déchets prévu par le SMD3

L'évolution de la collecte et de la facturation des déchets en Dordogne telle qu'elle a été récemment mise en place par le SMD3 pose un certain nombre de problèmes aux usagers :

-De nombreux points de dépôts de déchets ont été supprimés : cela obligera donc les usagers à parcourir parfois jusqu'à 15 km (constatés sur la commune de Tursac) pour aller jeter leurs poubelles ! Cela semble absolument contraire à une logique écologique. Certaines personnes ne sont d'ailleurs pas motorisées et très isolées. Aucune solution sérieuse n'a jusqu'ici été proposée.

-Le nouveau système de tarification ne sera pas juste : certains foyers devront payer pour une très grande quantité de déchets qu'ils ne produisent pas ; Cela peut aller jusqu'à plus de deux cent fois la quantité de déchets produits ! (calculé sur une famille de 4 personnes déjà habituée à trier ses déchets). Par ailleurs, concernant le système des Points d'Apport Volontaires le système de comptage d'ouverture pour le dépôts de sacs le 60 L ne permettra pas de s'en rendre compte, car, pour des raisons d'hygiène, les usagers concernés ne garderont pas 12 mois leur poubelles chez eux avant d'aller les déposer dans les bacs. A l'inverse, les producteurs de nombreux déchets risquent de déposer leurs poubelles de manière sauvage, cela malgré les amendes prévues par la loi.

- Concernant le système de collectage au porte à porte, de graves questions d'odeurs et d'hygiène risquent de se poser pour les foyers habitués à trier leurs déchets, puisqu'ils devront garder leur poubelles au moins un mois avant se les faire collecter, au risque sinon de payer pour des ouvertures supplémentaires. Pour les mêmes raisons que précédemment, ce système ne permettra une fois de plus pas de se rendre compte des foyers triant plus leurs déchets.

-Les nouveaux tarifs qui nous ont été transmis et qui seront pratiqués seront beaucoup plus élevés en réalité que jusqu'à présent pour la plupart des foyers. Jusqu'à 5,5 fois plus pour certains, pour ce que nous avons pu observer(cela concerne bien sûr principalement les maisons modestes souvent occupées par des foyers aux revenus plus modestes). La partie fixe abonnement sera d'ailleurs souvent à elle seule plus importante que la facturation TEOM basée sur le foncier bâti pratiquée jusqu'alors.

- Le système de carte pour les Points d'Apport Volontaire risque de poser des problèmes : que se passera-t-il en cas de perte ou de détérioration de celle-ci ?

- A notre connaissance, aucune solution n'a jusqu'ici été proposée pour l'instant quant au tourisme de passage. Une recrudescence des poubelles sauvages est à prévoir également de ce côté là.

-Beaucoup de situations particulières restent aujourd'hui sans solution tant du point de que des professionnels que des particuliers.

En conséquence nous demandons :

- **Le rétablissement de tous les points de collectage des déchets.**
- **Une réflexion sérieuse et juste sur la tarification des déchets qui incite réellement au tri et ne pénalise pas les foyers les moins pollueurs.**
- **Une baisse conséquente de la tarification prévue par le SMD3, qui prennent en compte les revenus des foyers les plus démunis.**
- **Une réflexion sur le système de carte qui permette une organisation fluide pour chaque foyer.**
- **Une réflexion sur le tourisme de passage qui permette d'éviter une recrudescence des poubelles sauvages.**
- **Une organisation générale de ce nouveau système de collecte de poubelles qui permette de répondre de manière globale à tous les cas particuliers, et non des réponses vagues à chaque situation.**
- **En bref, une réelle réflexion sur la gestion des déchets en Dordogne, qui soit plus juste que le nouveau système de collectage des déchets prévu, et qui permette en outre de trouver de réelles solutions à la sensibilisation au tri et à une consommation citoyenne.**

Nom / Prénom	Adresse	Signature

Nom / Prénom

Adresse

Signature